

Pourquoi le requin n'est-il pas un animal ? Réflexions sur les catégories d'organismes vivants en Océanie

Thomas Malm¹

Résumé

En Océanie, il existe un puissant lien linguistique entre les termes relatifs à l'exploitation des ressources marines et les catégories d'organismes vivants. Le présent article traite de certains aspects de ces rapports (notamment aux Îles Cook et aux Tonga) d'un point de vue multiculturel. La réponse apportée par un Polynésien à la question de savoir pourquoi le requin n'est pas un animal montre que la science moderne, qui est une « science de l'abstrait », a beaucoup à apprendre de la taxinomie traditionnelle, « science du concret ».

Introduction

Selon d'aucuns, l'espèce humaine serait, par nature, un animal classificateur dont la survie dépend de son aptitude à reconnaître et repérer par le langage les similitudes et différences existant entre les objets. Berlin (1992:4-5) affirme que les gens doivent commencer par classer les ressources biologiques, dans un environnement local, avant de pouvoir les exploiter. Il écrit que les gens doivent être capables de reconnaître, catégoriser et identifier des exemples d'une espèce donnée, puis de regrouper les espèces semblables et de les différencier des autres, et être capables de communiquer ce savoir à autrui.

Certes, nul ne songerait à contester le fait qu'il importe de reconnaître et nommer les organismes utiles ou dangereux pour adapter son comportement. D'un autre côté, il a été également soutenu que les êtres humains ont un besoin cognitif beaucoup plus fondamental, celui de donner un sens à la diversité biologique qui les entoure. Le plus connu de ceux qui ont défendu cette position est Lévi-Strauss (1966), qui note que l'emploi de termes plus ou moins abstraits résulte de la différenciation plus ou moins marquée et détaillée des intérêts selon les sociétés, et que l'on rencontre souvent une terminologie très détaillée pour les espèces présentes dans l'environnement des personnes en question, mais que les choses tirent généralement leur utilité de la manière dont elles sont connues, plutôt que l'inverse.

La littérature ethnobiologique fourmille d'exemples de savoirs traditionnels concernant les végétaux et les animaux. Ma propre liste de noms vernaculaires de végétaux et d'animaux utilisés aux Tonga comporte plus de 1 400 entrées (Malm 2007a). Pour les ethnobiologistes ou les spécialistes de l'écologie humaine, le but n'est pas simplement de recueillir des informations sur l'emploi des noms d'organismes, mais aussi d'essayer de comprendre les principes cognitifs selon lesquels les gens ordonnent la diversité, en particulier les manières dont ces principes régissent la taxinomie.

Si, par exemple, un Occidental prétend qu'un requin est un animal, et qu'un Polynésien affirme le contraire, comment se peut-il qu'ils aient tous deux raison ? Dans cet article, nous établissons des comparaisons entre les traditions polynésiennes (en particulier celles des Tonga) et occidentales modernes (essentiellement scientifiques) de classification des organismes, afin de trouver une réponse à cette énigme. Les rapports entre l'exploitation des ressources marines et la division des catégories d'organismes vivants faite en Océanie sont décrits dans cette optique.

Tous les animaux ne sont pas des « animaux »

Bien que les autochtones aient parfois une connaissance précise et vaste, voire considérable, des organismes et de leurs noms, celle de termes généraux leur font souvent défaut. Cela peut étonner quelqu'un qui est issu d'un autre contexte culturel. La première fois que je me suis heurté à cette question ethnobiologique classique, c'était en 1983-1984, quand je travaillais au zoo marin de Rarotonga, aux Îles Cook, en tant que jeune biologiste. Un jour, un jeune homme des Îles Cook, âgé d'une vingtaine d'années, qui travaillait aussi au zoo, me dit que j'avais tort d'évoquer à l'écrit et à l'oral (en anglais) les requins comme s'il s'agissait d'animaux. « Le requin n'est pas un animal », me dit-il. « C'est un poisson. Les animaux ne vivent pas dans la mer ». Je répondis que le requin était un poisson, et que les poissons, naturellement, sont des animaux. Après une discussion qui n'aboutit à rien, il se contenta de secouer la tête et de tourner les talons.

La question resta entière jusqu'au jour où je lus dans un dictionnaire que, aux Îles Cook, le terme désignant un animal est *vaevae* 'ā, qui signifie « quadrupède » (Strickland 1979:33). Les enfants du pays, qui apprennent que *vaevae* 'ā se dit « animal » en anglais, peuvent perdre leurs repères dans des conversations telles que celle que j'ai eue avec mon ami, parce que si un *vaevae* 'ā est assurément un animal, un animal n'est pas nécessairement un quadrupède. Après avoir posé quelques questions, je me

1 Division Écologie humaine, Université de Lund, Suède (thomas.malm@hek.lu.se)

suis aperçu que les quadrupèdes s'appellent aussi *manu vaevae* 'ā et les oiseaux *manurere* ou « animaux volants ». J'ai pensé que, les animaux ayant des pattes ou des ailes, ils étaient perçus comme *manu* (animaux), tandis que les poissons désignés par *ika*, ne sont pas considérés comme des animaux.

Je m'aperçus néanmoins que ce n'était pas l'opposition pattes/ailes ou nageoires, mais terre/air ou eau – une discrimination selon l'habitat – qui revêtait une importance fondamentale dans la distinction cognitive entre un *manu* et un *ika*. Comme je devais le découvrir dix ans plus tard au cours de travaux anthropologiques de terrain, il en va exactement de même aux Tonga, où aucun organisme marin, quel que soit son nombre de pattes (les crabes et les langoustes en ont beaucoup), ne peut être considéré comme un *manu*.

Si l'on demande à un Tongan quel mot désigne un animal, il répondra *manu* ou *monumanu*. Le premier terme se réfère à un animal particulier, tandis que le second est d'un emploi général. En regardant de plus près, il apparaît nettement que ces mots ne couvrent pas tout l'éventail des organismes rangés en anglais parmi les animaux, parce qu'ils ne sont employés que pour des animaux terrestres : oiseaux et chauve-souris, mammifères quadrupèdes, lézards et insectes.

On trouve par exemple des notions similaires dans l'archipel de la Société (Lemaître 1977) et aux Îles Cook (Clerk 1981). On ne sait pas avec certitude si des termes signifiant « quadrupède » étaient utilisés dans la classification polynésienne avant l'ère chrétienne. S'agissant de la langue tahitienne, Lemaître (1977:176) affirme que *manu 'avae maha* illustre la manière dont les traducteurs de la Bible « ont dû trouver des expédients pour transposer en tahitien les idées judaïques concernant le règne animal ». Ce qui est clair, en revanche, c'est que le mot *manu* et ses dérivés (par exemple *manuk*, *manok* et *maan*) se retrouvent parmi de nombreuses populations parlant une langue austronésienne, depuis la Polynésie orientale jusqu'en Indonésie et aux Philippines à l'ouest (Brown 1981:93–96). *Manu* désigne souvent des oiseaux, par exemple chez les Nuauulu de l'île de Seram, dans l'archipel des Moluques (Indonésie), où *manue* désigne les « habitants du ciel » et *ikae* « les habitants de l'eau », mais uniquement en l'absence de terme comparable pour les animaux terrestres (Ellen 1993:112).

L'absence de mot pour décrire l'ensemble des « animaux » en polynésien n'est pas aussi surprenant que cela pourrait paraître, et reflète un principe commun aux taxinomies populaires, selon lequel un taxon désignant un « animal » au rang de « règne » n'est généralement pas nommé (Berlin 1992:27). Il se peut que les oiseaux aient constitué le référent zoologique primaire, peut-être le seul, du terme proto-polynésien, et que les langues-filles, parfois indépendamment, aient étendu leurs réflexes de **manu*² à d'autres animaux, parce que la plupart des îles polynésiennes avaient très peu d'espèces de mammifères.

Qu'est-ce qu'un organisme vivant ?

Ce que j'avais découvert à Rarotonga, c'est un système taxinomique totalement différent de ce que j'avais appris dans des cours de biologie systématique, et, pour mieux le comprendre, j'avais trouvé utile le point de vue analytique de Berlin (1992). Il donne en effet aux scientifiques la possibilité de comparer des taxinomies traditionnelles en dressant des listes de taxons (catégories nommées) de « haut » en « bas », c'est-à-dire des plus larges aux plus précis.

Comme l'a souligné Ellen (1993:96), la pratique classique consiste à décrire les classifications traditionnelles en commençant par le « haut », en supposant qu'il existe réellement des échelons. Cela reflète peut-être des notions scientifiques, mais pas nécessairement des notions indigènes. Autrement dit, des catégories générales se voient accorder la préséance et de l'importance, que leur primauté soit étayée ou non par des éléments ethnographiques indépendants. Pour des raisons de cohérence, j'ai choisi de parler des catégories « du haut », qui recouvrent le plus grand nombre de types d'organismes.

Berlin (1992) emploie le terme de « règne » pour des échelons taxinomiques supérieurs tels que « végétal » et « animal », tandis que le terme de second ordre « organisme vivant » se rapporte à des taxons généraux tels que : arbres, poissons et oiseaux. Les organismes vivants sont des taxons qui indiquent un morphotype hautement distinctif, désignés par un mot ou un idiome simple (un lexème primaire) qui n'appartient à aucun autre taxon que le « règne » et qui inclut un certain nombre de taxons d'ordre inférieur présentant les mêmes caractéristiques reconnues de ce type.

Ellen (1993:116–118) affirme qu'il est possible d'évoquer la séquence de codage des termes désignant les animaux dans une langue donnée sans se référer aux organismes vivants, mais en parlant plutôt de « terme primaire » ou de « catégorie primaire ». Selon Ellen, même si certaines catégories d'organismes vivants se trouvent dans de nombreuses cultures, cela ne signifie pas nécessairement que des scientifiques devraient leur accorder le même statut prééminent dans des classifications traditionnelles particulières, car d'autres catégories peuvent revêtir une plus grande importance culturelle. Il note que les taxons que Berlin, par exemple, considère comme des organismes vivants sont prééminents et se trouvent le plus souvent dans des listes de mots « parce que ce sont les termes les plus couramment employés et qui reviennent le plus souvent dans la conversation ordinaire, de manière étroitement liée à l'ordre dans lequel ils sont ajoutés aux langues » (Ellen 1993:118). Pour ce qui est des taxinomies traditionnelles évoquées ici, je considère que « organisme vivant » est tout à fait approprié pour désigner les catégories en question, parce que des termes indigènes reviennent souvent dans le langage courant, et parce que la raison pour laquelle les organismes sont rattachés à ces catégories est le fait qu'ils vivent d'une certaine manière.

2 L'astérisque signifie que le mot est reconstruit.

Si l'on demande à un Tongan quel est le terme général qui désigne un « organisme », il peut répondre *me'a mo'ui*, ce qui signifie « chose vivante », ou tout simple *mo'ui*, « vivant ». Bien qu'il ait peut-être été employé avant l'ère chrétienne, le terme tongan *me'a mo'ui* est surtout lié au système d'enseignement moderne (introduit au 19^e siècle), et s'entend le plus souvent dans les écoles ou les sermons religieux. Plutôt que dans le langage courant, il est employé dans des manuels destinés aux élèves et dans la traduction de la Bible, où il a fallu trouver des termes tongans pour traduire des expressions telles que « toute créature vivante qui se meut sur la terre ». Mais il se pose alors une autre question : l'expression « créature vivante » a-t-elle la même signification pour un Polynésien et pour un Occidental ? Il n'y a aucune raison pour que les animaux et les êtres humains soient regroupés avec les arbres et les algues, par opposition aux vents, à l'eau, aux nuages et aux pierres. Bien que les scientifiques disent que la vie organique est composée de cellules ayant un métabolisme, cela ne signifie pas forcément que toute vie soit organique. Ainsi les Tahitiens étendent le domaine des « êtres vivants » à tout ce qui, dans l'univers, n'est pas l'œuvre d'êtres humains (Lemaître 1977:177), et à Satawal (Îles Caroline, Micronésie), des objets inanimés tels que l'eau, les pierres et le feu sont regroupés dans la catégorie *miin*, qui désigne aussi des arbres et des végétaux sédentaires, par opposition à la catégorie *maan*, qui inclut les êtres humains et les animaux (Akimichi 1996:508).

Ainsi, dans un cadre autre que le contexte scientifique moderne, une acception beaucoup plus large des « créatures vivantes » est tout aussi logique. Les « êtres vivants » recouvrant pratiquement tout dans la création, il se peut que l'on n'ait pas eu besoin de les désigner par un terme particulier jusqu'à une date relativement récente.

Ika et fingota

Dans le monde animal des Tonga, il existe non seulement *monumanu*, mais aussi les deux grandes catégories d'organismes aquatiques (principalement marins) *ika* et *fingota*.

Selon Churchward (1959:240), *ika* désigne en général les poissons, et inclut les tortues et les baleines, mais pas les anguilles ni les céphalopodes, tandis que Dye (1983:259) affirme qu'à Niuatoputapu, l'une des îles les plus septentrionales des Tonga, ce terme inclut les anguilles et les céphalopodes (il peut s'agir d'une simple différence locale). Dans sa nomenclature de poissons Dye inclut les serpents de mer. McKern (n.d.:368) écrit que les céphalopodes (calmars et poulpes), les crevettes, les méduses et les vers palolo sont regroupés dans la même classe que les poissons, tortues et mammifères marins, probablement parce qu'ils flottent ou nagent dans les eaux profondes, contrairement aux « crustacés », crabes et autres animaux qui vivent sur le littoral et les fonds marins. Dye (1983:259) note que *ika* est une catégorie caractérisée par des écailles, une tête, des yeux et la capacité de nager librement.

La toute première définition de *fingota* était « coquillages » (Samwell 1967 [1777]:1046; Labillardière 1799:43). Plus courante et plus récente est celle de « crustacé » (par exemple Clark 1981, 1991; Collocott 1925:162; Schneider 1977). Le trait commun aux animaux qui entrent dans

cette catégorie, par opposition à *ika*, est qu'ils sont stationnaires ou se déplacent en rampant, ont souvent une coquille et n'ont pas de tête et, souvent, pas d'yeux. Churchward (1959:190) affirme que *fingota* signifie « créature marine de toute sorte, autre que *ika* », et que cette catégorie recouvre les « crustacés » (par quoi, je suppose, il entend des mollusques munis d'une coquille), les crustacés, céphalopodes, méduses, les anguilles, les serpents de mer, les concombres de mer, les étoiles de mer et même les algues. Mes informateurs ne sont en général pas d'accord avec la classification des céphalopodes, crevettes, méduses et vers palolo parmi les *ika*, et aucun n'avait jamais entendu parler de la présence de vers palolo dans les eaux des Tonga (voir Malm 1999:247-251).

La nécessité de catégories clairement définies pose un problème plus aigu aux chercheurs qu'aux Tongans, probablement parce que la science moderne a évolué vers l'abstraction, tandis que les savoirs traditionnels sont essentiellement une « science du concret » (voir Lévi-Strauss 1966). De mes entretiens avec des pêcheurs et des femmes, il ressort que *ika* et *fingota* sont deux catégories généralement reconnues, mais que l'on préfère d'habitude employer un vocabulaire très spécifique quand on parle de genres d'animaux particuliers. Si l'on parle de ramassage d'invertébrés marins en général, on emploie *fingota*, et *ika* peut désigner en général des animaux qui nagent et sont capturés par des hommes en mer ou que l'on achète au marché aux poissons. Toutefois, si une baleine est considérée comme un gros poisson, on la désigne surtout par *tofua'a* et il semble peu importer que l'on désigne une murène par *fingota* ou par *ika* un genre sans écailles, anormal, parce que l'on utilise toujours son nom particulier (*toke*). Il serait inutile de dire que l'on a pris un gros *ika* s'il s'agit d'un poulpe ou d'une tortue. Certains voient dans le poulpe un *ika*, d'autres (les plus nombreux, d'après mon expérience) un *fingota*, mais tout le monde sait qu'un poulpe est tout simplement un *feke*. La taxinomie populaire des Tonga, jusqu'à une date assez récente, n'existait qu'oralement, et non dans les livres, où un système accepté, englobant tous des catégories clairement définies, était nécessaire pour traiter différents groupes d'organismes dans des chapitres différents, ou pour ranger les livres sur les étagères appropriées d'une bibliothèque. Pour les gens des Tonga, il importe peu de distinguer clairement ces deux catégories, car un mot spécifique ne saurait être ambigu dans ce contexte.

Ni *ika* ni *fingota* ne sont définis par rapport aux personnes qui les capturent, que ce soient des femmes, des enfants ou des hommes. Bataille-Benguigui (1994:117) définit *fingota* comme désignant des invertébrés en général, pêchés par des femmes et des enfants. Mais si le ramassage de *fingota* incombe surtout aux femmes (Malm 1999, 2007b, 2009a, 2009b), cela ne signifie pas qu'un organisme est un *fingota* parce qu'il est pêché par une femme, ou qu'un autre organisme est un *ika* parce qu'il est capturé par un homme. Un poisson (sauf une anguille) n'est jamais considéré comme un *fingota* s'il a été pêché par une femme, et même les hommes capturent des *fingota*. Ainsi, les bœnitières sont considérés comme *fingota* et non *ika*, qu'ils soient ramassés par des femmes ou ramenés à la surface par des plongeurs hommes. D'un autre côté, les coraux ne sont pas considérés comme appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories, mais comme des roches,

ou, surtout si la colonie ressemble à un arbre, comme des végétaux marins (*toa tahi*, par exemple, signifie « bois de fer de la mer » et désigne le corail noir).

Ika et *fingota* sont des mots employés par un certain nombre d'Océaniens. On retrouve *ika*, avec des variantes locales de prononciation, de la Polynésie orientale jusqu'en Asie du sud-est, sous la forme *i'a* (tahitien), *yiik* (Satawal) et *ikan* (Indonésie). En revanche, *fingota* n'est employé qu'en Polynésie occidentale, sur des îles périphériques (Clark 1991). *Fingota* répond à plusieurs définitions, mais désigne généralement des coquillages ou des crustacés. J'utilise « crustacé » entre guillemets, en hésitant quelque peu, pour deux raisons : premièrement, « crustacé » ne se réfère pas à un groupe particulier d'organismes reconnu par la zoologie systématique moderne et, secondement, je contesterais, tout du moins dans le contexte des Tonga, « crustacés » comme une définition adéquate de *fingota* car ce terme non seulement exclut les herbes marines mais aussi les animaux sans coquille. (En outre, à l'exception des anguilles, aucun d'eux n'est un poisson).

Il arrive naturellement que l'emploi de ces mots varie d'une île à l'autre (entre Tongatapu et Niuatoputapu, par exemple), voire entre des personnes habitant la même île, mais il est évident que certains auteurs de dictionnaires n'ont pas pris le soin de chercher les genres d'organismes que recouvre exactement une catégorie donnée. C'est ce que montre l'exemple de la langue de Niue, où *fingota* signifie « un crabe de mer comestible » ou un « crustacé », selon deux dictionnaires différents (cité par Clark 1981:79).

Fingota et fāngota

Les dérivés du verbe *fāngota* sont plus répandus que le nom *fingota* et ses dérivés. On rencontre ce verbe, avec des variantes de prononciation, dans toute la Polynésie occidentale, sur les îles périphériques de Polynésie, dans quelques langues mélanésiennes et dans la partie orientale des Îles Cook (Christiansen 1975, Clark 1991; Dye 1983; Foale 1998; Pawley 1996). Dans le reste de la Polynésie, *fingota* et *fāngota* sont apparemment des termes inconnus (la présence de ce mot dans le groupe méridional des Îles Cook s'explique probablement par les racines de certains habitants qui viennent du Samoa, en Polynésie occidentale).

Les termes utilisés pour « crustacés » dans le reste de la Polynésie semblent moins spécifiques, se référant soit à des types précis (par exemple les langoustes ou les oursins) soit à des mollusques à coquille. En hawaïen et en tahitien, par exemple, *pūpū* désigne les coquillages, en particulier les gastropodes, mais on n'utilise pas de mot particulier pour l'ensemble des invertébrés marins, contrairement aux poissons. Il ne semble pas non plus y avoir de verbe spécial correspondant à *fāngota* pour leur capture. En hawaïen, on utilise le mot ordinaire pour « trouver/attraper » (*loa'a*) ou « ramasser/collecter » (*ohi*); comme dans *ohi 'i'o pūpū*, « ramasser des coquillages » (Pukui 1983; paragraphes 307, 607, 2263). En tahitien, le verbe *ofa* est employé pour « collecter ou amasser de la

nourriture » et *ao* pour « collecter, ramasser ou prendre au filet » (Andrews and Andrews 1944:13, 97). À Mangaia (Îles Cook), où les femmes capturent des invertébrés marins et de petits poissons du lagon, cette activité s'appelle simplement « pêche par les femmes », ou *tautai va'ine* (Clerk 1981:212).

Clark (1991:81) suggère que *fingota*, à l'origine, n'était pas un biotaxon, mais une catégorie de produit recueilli dans le cadre d'une activité appelée *fāngota*, ou un nom très proche, et qu'ensuite, ce terme a évolué vers une catégorie biologique dans une ou plusieurs langues. Il conclut aussi que les formes légèrement différentes des mots *fāngota* sont des dérivés récents d'un mot original proto-polynésien **faangota*, et peut-être d'un mot proto-océanien lointain **pangonta*, signifiant essentiellement « avoir des crustacés ou *fingota* comme prise principale, le récif comme site de pêche et les femmes comme pêcheurs », ce qui aurait donné la catégorie biologique **pingonta* (voir Pawley 1996:134–135).

Sur certaines îles, les femmes et les enfants ne pêchent probablement *fingota* que sur le récif, ne serait-ce que parce que le lagon est trop profond, même à marée basse, ou qu'il n'y a que des récifs frangeants, et pas de lagon du tout. Mais sur certaines îles telles que Tongatapu, le lagon est important (Malm 1999, 2007b, 2009a, 2009b). Je suggère donc la définition suivante – quoiqu'un peu longue – de *fāngota* dans son sens exclusif (c'est-à-dire pas comme terme général désignant la pêche) : « collecte ou capture, principalement, d'invertébrés – organismes marins non *ika* (coraux exclus) – dans la zone comprise entre la plage et la mer, pratiquée surtout par des femmes et des enfants ».

Selon Clark (1991:81), le sens premier de *fāngota* « femmes ramassant surtout des crustacés » a été élargi indépendamment, au fil du temps, dans un certain nombre de langues, pour signifier « pêcher en général ». Il décrit la manière dont cela s'est peut-être passé. Une raison est que cette évolution reflète un principe suggéré par Berlin (1972:66) : les mots élevés d'un sens générique à une classe majeure sont ceux qui ont les plus en vue sur le plan culturel en raison de leur répartition et de leur importance culturelle. Se référant au fait que, aux Tonga, *fāngota* est considéré comme indigne de l'attention d'un homme, Clark (1991:81) écrit que, culturellement, ce ne semble pas être la forme de pêche prédominante. Il poursuit en suggérant deux explications possibles du décalage sémantique répété de *fāngota* : Premièrement, alors qu'il s'agit d'un travail de femmes et d'enfants, par conséquent l'opposé des activités halieutiques plus prestigieuses des hommes, c'est néanmoins l'activité que les gens pratiquent le plus souvent et à laquelle ils consacrent le plus de temps. Deuxièmement, vu le peu de prestige accordé à *fāngota*, ce terme peut avoir été employé par des hommes – pour s'amuser, par modestie, voire pour des raisons de tabou – pour se référer à des types de pêche plus « sérieux ». L'absence de données ethnographiques sur les temps pré-européens fait qu'il est difficile de dire quelle est la suggestion la plus plausible des deux, mais j'ai tendance à privilégier la première.

Conclusion

Pratiquer *fāngota* de *fiŋgota* est une forme de recherche de nourriture qui revêt une importance culturelle majeure en Océanie et qui est liée aux manières traditionnelles de diviser les organismes en êtres vivants. C'est ce que Lévi-Strauss appelle « une science du concret », par opposition à une « science de l'abstrait ». Les manières dont les insulaires divisent les organismes en êtres vivants selon l'habitat, la morphologie et le comportement nous donnent la possibilité de concevoir la taxinomie biologique scientifique dans une perspective culturelle comparative. La taxinomie scientifique, toute empirique et rationnelle qu'elle puisse sembler, ne l'est pas davantage que les taxinomies traditionnelles évoquées dans le présent article. Pour un scientifique, il est tout à fait évident, par exemple, qu'un requin est un animal, et pour un Maori de Rarotonga, il est tout aussi évident qu'il n'en est pas un. Du point de vue de chacun, une seule de ces opinions peut être correcte, mais en nous livrant à une analyse transculturelle, nous comprenons qu'aucune opinion n'est plus logique ou empirique que l'autre. Il est donc très important de tirer les leçons de la réponse à la question « pourquoi le requin n'est pas un animal » dans une partie du monde où *fāngota* a représenté les premiers pas de nombreux enfants vers la pêche en mer, plus prestigieuse.

Bibliographie

- Akimichi T. 1996. Image and reality at sea: Fish and cognitive mapping in Carolinean navigational knowledge. p. 493–514. In: Ellen R. and Fukui K. (eds.). *Redefining nature: Ecology, culture and domestication*. Oxford and Washington, D.C.: Berg.
- Andrews E. and Andrews I.D. 1944. *A comparative dictionary of the Tahitian language*. Chicago: Chicago Academy of Sciences.
- Bataille-Benguigui M.-C. 1994. *Le côté de la mer: Quotidien et imaginaire aux îles Tonga, Polynésie occidentale*. Bourdeaux: CRET.
- Berlin B. 1992. *Ethnobiological classification: Principles of categorisation of plants and animals in traditional societies*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Brown C.H. 1981. Growth and development of folk zoological life-forms in Polynesian languages. *Journal of the Polynesian Society* 90:83–110.
- Christiansen S. 1975. *Subsistence on Bellona Island (Mungiki): A study of the cultural ecology of a Polynesian outlier in the British Solomon Islands Protectorate*. Copenhagen: Folia Geographica Danica, Vol. XIII.
- Churchward C.M. 1959. *Tongan dictionary*. London: Oxford University Press.
- Clark R. 1981. Snakes, snails and 'life-forms'. *Journal of the Polynesian Society* 90:267–269.
- Clark R. 1991. Fingota/fangota: Shellfish and fishing in Polynesia. p. 78–83. In: Pawley A. (ed.). *Man and a half: Essays in Pacific anthropology and ethnobiology in honour of Ralph Bulmer*. Auckland: The Polynesian Society.
- Clerk C.C. 1981. *The animal world of the Mangaians*. PhD thesis. London: University College London.
- Collocott E.E.V. 1925. Supplementary Tongan vocabulary. *Journal of the Polynesian Society* 34:147–169, 193–213.
- Dye T. 1983. Fish and fishing on Niuaotupapu. *Oceania* 53:242–271.
- Ellen R.F. 1993. *The cultural relations of classification: An analysis of Nuauulu animal categories from Central Seram*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Foale S.J. 1998. *The role of customary marine tenure and local knowledge in fishery management at West Nggela, Solomon Islands*. PhD thesis. Melbourne: Department of Zoology, University of Melbourne, Australia.
- Labillardière J.J.H. de. 1799. *Relation du voyage à la recherche de la Pérouse*. Vol.1, Vocabulaire. Paris: H.J. Jansen.
- Lemaître Y. 1977. Tahitian ethnozoological classification and fuzzy logic. p. 171–183. In: McCormack W.C. and Wurm S.A. (eds.). *Language and thought: Anthropological issues*. The Hague and Paris: Mouton.
- Lévi-Strauss C. 1966. *The savage mind*. Chicago: University of Chicago Press.
- Malm T. 1999. *Shell age economics: Marine gathering in the Kingdom of Tonga, Polynesia*. Lund University (Sweden): Department of Sociology.
- Malm T. 2007a. Mo'ui: Tongan names for plants and animals. Working Papers in Human Ecology No. 4. Available at: <http://www.hek.lu.se/upload/Humanekologi/Malm2007.pdf>
- Malm T. 2007b. Bendable facts: A note on the division of labour in Tonga. *SPC Women in Fisheries Information Bulletin* 16:3–9.
- Malm T. 2009a. Les gardiennes des jardins coralliens : L'importance du ramassage d'organismes marins aux Tonga. *Ressource marines et traditions, Bulletin d'information de la CPS* 25:2–15.
- Malm T. 2009b. En quête d'indices dans les eaux du lagon : La récolte d'organismes marins serait il un miroir de notre évolution passée ? Hina, les femmes et la pêche, *Bulletin de la CPS* 20:10–16.
- McKern W.X. n.d. *Tongan material culture*. Unpubl. ms., written c. 1929. Honolulu: Bernice P. Bishop Museum.

- Pawley A.K. 1996. Proto Oceanic terms for reef and shoreline invertebrates. p. 133–162. In: Lynch J. and Pat F. (eds.). *Oceanic Studies: Proceedings of the First International Conference on Oceanic Linguistics*, Canberra: Australian National University (Australia).
- Pukui M.K. 1983. *‘Ōlelo No‘eau: Hawaiian proverbs and poetical sayings*. Honolulu: Bishop Museum Press.
- Samwell D. 1967. Some account of a voyage to the South Sea's 1766–1777–1778. p. 989–1300. In: Beaglehole J.C. (ed.). *The Journals of Captain Cook on his Voyages of Discovery*, Vol. 3:2. London: Cambridge University Press.
- Schneider T. 1977. *Functional Tongan-English, English-Tongan Dictionary*. Nuku‘alofa: ‘Atenisi University.
- Strickland M. 1979. *Say it in Rarotongan*. Sydney and New York: Pacific Publications.